



N° 15 - Octobre 2011



Newsletter

Entreprise Europe Nord-Pas de Calais

Sommaire

Zoom sur...	Un cadre stratégique commun pour le Financement de la recherche et de l'innovation dans l'UE	P. 1
Le saviez-vous ?	Médiation et contrats de consommation	P. 2
	Le numéro de TVA intracommunautaire	P.3
	⚠ Ce qu'il faut savoir	P.4
	Méfiez-vous des pratiques frauduleuses	
Partenariats	Offres de partenariats technologiques	P. 6
	Offres de partenariats commerciaux	P. 8
	Offres de partenariats, projets de R&D	P. 9
Agenda		P. 11
Vos contacts		P. 13

Zoom sur...

Un cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'UE

La Commission Européenne a lancé, du 9 février 2010 au 20 mai 2011, un livre vert sur le financement de la recherche et de l'innovation dans l'UE (« Quand les défis deviennent des chances : vers un cadre stratégique commun pour le financement de la recherche et de l'innovation dans l'UE ») afin de stimuler une réflexion sur ce thème de la part des pouvoirs publics, chercheurs, entreprises et citoyens européens. A travers ce débat public, la Commission soumet les idées suivantes :

- la mise en place d'un Cadre Stratégique Commun visant à **faciliter les financements mais aussi les règles et procédures** en matière de recherche et d'innovation (**regroupement** des aides du Programme Cadre de Recherche, du Programme Cadre pour l'Innovation et la Compétitivité, et de l'Institut Européen d'Innovation et de Technologie, **règles uniformisées** pour tous les participants aux programmes de recherche et d'innovation de l'UE)
- un guichet unique d'assistance et de conseil pour les bénéficiaires de ces aides
- une réponse **aux défis de société** soulevé par la Stratégie « Europe 2020 » (changements climatiques, sécurité énergétique, vieillissement de la population, utilisation rationnelle des ressources).
- l'encouragement de **la compétitivité des entreprises** par plus de retombées concrètes des politiques de R&D et d'innovation
- le renforcement de **la base scientifique de l'Europe et l'Espace européen de la recherche** en octroyant les moyens financiers nécessaires aux chercheurs pour qu'ils puissent créer des poches d'excellence de rang mondial en Europe.

Ce livre vert soumet des idées supplémentaires telles que des mesures qui mettent en commun les ressources des Etats Membres pour financer la recherche, des garanties de prêt ou encore la mise en place d'indicateurs de performance pour mesurer l'impact du financement européen de la recherche et de l'innovation. Des 2078 contributions à cette consultation, il ressort un soutien favorable à la création de ce Cadre Stratégique Commun. Les participants ont défini la simplification des mesures et le soutien financier aux PME comme des priorités. Une proposition législative, faisant suite au livre vert, devrait voir le jour d'ici la fin 2011.

Le saviez-vous ?

Médiation et contrats de consommation

La médiation est un mode de résolution des conflits qui a fait ses preuves depuis une dizaine d'années, dont le succès ne se dément pas dans les relations entre entreprises.

Elle leur permet de trouver de façon autonome la solution à leurs conflits, tout en étant assistées dans la négociation par un médiateur qui en assure son bon déroulement. Il est généralement préférable de s'adresser à une médiation institutionnelle.

En pratique, c'est un moyen pertinent et adapté pour trouver une solution rapide à un conflit entre un fournisseur et un acheteur, ce qui est à l'opposé du déroulement d'une procédure contentieuse. La solution peut se situer en dehors du cadre contractuel, ce qui est impossible dans un contentieux classique, et offre une réponse adaptée au regard de termes contractuels parfois pénalisants pour l'acheteur, notamment lorsqu'une négociation est compromise en raison de la puissance du vendeur.

Qu'en est-il pour les contrats avec les consommateurs ? Peut-on intégrer une telle clause et quelles en sont les contraintes ?

Le droit français de la consommation et la jurisprudence ne considèrent pas qu'une clause de médiation constitue, en soi, une clause abusive. En revanche, son utilité est quelque peu limitée.

En effet, le code de la Consommation requiert de faire figurer une clause de médiation ou de conciliation sur un écrit lisible, compréhensible et accepté par le consommateur, ou bien dans un document qui renvoie à des conditions générales de vente sous réserve d'y avoir accès avant de procéder à l'achat.

En revanche, une clause qui renvoie exclusivement à la médiation, sans laisser aucun choix au consommateur entre la médiation et un tribunal, s'interprète comme une clause abusive grise par application de l'article R -132-2, 10° du code de la Consommation.

De ce fait, l'idée sous-jacente est de préserver la liberté du consommateur concernant la défense de ses intérêts, y compris pour accepter une médiation mais en refuser le résultat. En tout état de cause, le recours ultime est la solution judiciaire.

La solution en droit français s'adapte éventuellement aux litiges transfrontaliers sur le territoire européen. Au-delà du territoire européen, point de salut.

Le numéro de TVA intracommunautaire

Il s'agit d'un numéro national unique dont la finalité est de garantir la sûreté des échanges entre les assujettis des différents Etats membres de l'Union européenne. Les entreprises redevables disposent donc d'un numéro d'identification dans chaque Etat membre dans lequel elles sont établies.

En France, le numéro d'identification à la TVA prend la forme suivante :

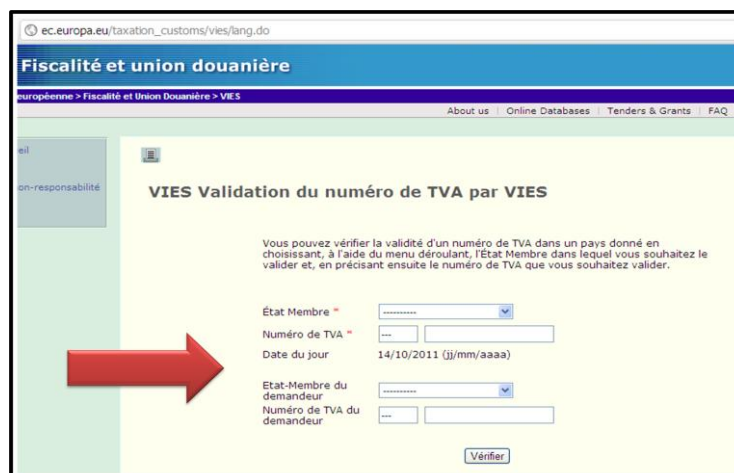
FR + Clé informatique à deux chiffres + numéro SIREN de l'entreprise

Les Etats membres ont l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour que soient identifiés par un numéro individuel :

- les assujettis redevables effectuant des livraisons de biens ou de prestations de service sur leurs territoires,
- les assujettis effectuant des acquisitions intracommunautaires de biens soumises à la TVA,
- les assujettis preneurs de services pour lesquels ils doivent autoliquider la TVA,
- les assujettis prestataires de services pour lesquels les preneurs sont redevables de la TVA dans un autre Etat membre.

Le numéro de TVA intracommunautaire doit figurer sur les factures d'échanges de biens et de prestations de service intracommunautaires (entre professionnels assujettis établis dans des Etats membres différents), sur les déclarations d'échange de biens (DEB) et sur les déclarations européennes de services (DES). Il est également mentionné sur les déclarations de TVA.

Il est recommandé lors de la réalisation d'opérations intracommunautaires de vérifier la validité du numéro d'identification de son cocontractant, via le système VIES, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/taxation_customs/vies/lang.do



The screenshot shows the VIES Validation du numéro de TVA par VIES web form. The page title is "Fiscalité et union douanière" and the URL is "ec.europa.eu/taxation_customs/vies/lang.do". The form is titled "VIES Validation du numéro de TVA par VIES" and contains the following fields and instructions:

Vous pouvez vérifier la validité d'un numéro de TVA dans un pays donné en choisissant, à l'aide du menu déroulant, l'Etat Membre dans lequel vous souhaitez le valider et, en précisant ensuite le numéro de TVA que vous souhaitez valider.

État Membre * [dropdown menu]

Numéro de TVA * [input field]

Date du jour 14/10/2011 (jj/mm/aaaa)

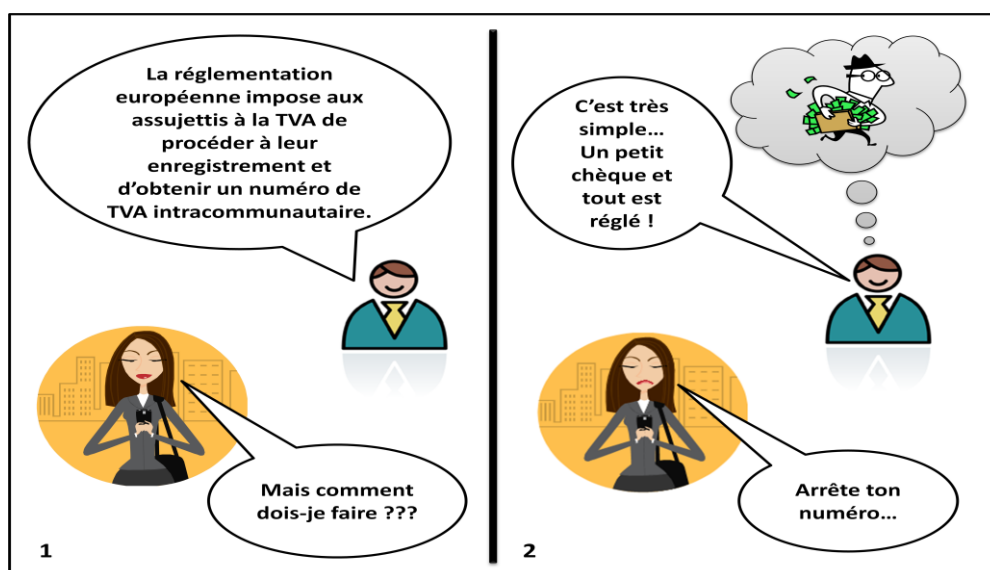
Etat-Membre du demandeur [dropdown menu]

Numéro de TVA du demandeur [input field]

[Vérifier button]

A red arrow points to the "État Membre" dropdown menu.

Obtention du numéro de TVA intracommunautaire : méfiez-vous des pratiques frauduleuses !



Le numéro de TVA intracommunautaire est un identifiant **attribué gratuitement par l'administration fiscale**.

Lors de la création d'une entreprise en France, le Service des Impôts des Entreprises (SIE) compétent envoie une lettre d'accueil dans laquelle est indiqué le numéro de TVA intracommunautaire de l'entreprise concernée.

Si une entreprise ne dispose pas de ce numéro, ou n'en dispose plus, ou encore si elle change de régime (exemple : un auto-entrepreneur ne désirant plus bénéficier de la franchise en base dans le cadre de ses acquisitions intracommunautaires), elle doit prendre contact avec le SIE dont elle dépend, seul compétent pour fournir le numéro individuel.

Attention, des sociétés peu scrupuleuses tentent de profiter de l'ignorance de certains entrepreneurs concernant la réglementation fiscale européenne. Des lettres sont ainsi envoyées aux opérateurs, notamment aux entreprises nouvellement créées, pour leur proposer, en échange d'un règlement, de procéder aux formalités d'immatriculation. Ces écrits prennent l'apparence de documents officiels et font référence à une procédure qui n'est en aucun cas obligatoire. Il s'agit généralement d'inscrire les numéros de TVA intracommunautaires sur des registres. Ces propositions constituent des pratiques commerciales abusives, et il faut garder à l'esprit que seule l'administration fiscale française est compétente pour vous délivrer votre identifiant, et que cette opération est gratuite.

Si vous avez des questions relatives à la délivrance ou à la validité d'un numéro de TVA intracommunautaire il vous est conseillé de vous rapprocher du SIE dont vous dépendez.

Pour trouver le SIE compétent, rendez-vous sur le site internet impots.gouv.fr.

Exemple de document frauduleux envoyé aux entreprises :

ENREGISTREMENT INTRACOMMUNAUTAIRE	
PERIODE DE DECLARATION	SEPTEMBRE 2011
Adresse du service où cette déclaration doit être déposée	EUR Rond-Point Robert Schumann 6 1040 Bruxelles
au plus tard sous	8 JOURS
Identification du destinataire	MADAME
Référence du déclarant :	

FRAUDE

IDENTIFIANT TVA INTERCOMMUNAUTAIRE	
MADAME	
En vertu de la directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006 relative au système commun de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et conformément à la réglementation fiscale dans votre état membre de l'Union Européenne, votre entreprise est assujétie à la TVA.	
En votre qualité de représentant légal, vous êtes seul habilité à procéder à l'enregistrement intracommunautaire de votre entreprise au sein d'E.U.R.	
Afin de vous acquitter des frais relatifs à l'enregistrement de votre entreprise, veuillez nous retourner le bordereau détachable du <u>formulaire ci-joint</u> signé et accompagné de votre règlement.	

- Par chèque (à renvoyer)
- Par virement (à effectuer et renvoyer)

Titulaire du	
Iban :	
Swift :	

Coupon à détacher et à renvoyer pour enregistrement

MADAME	Paiement : - Par chèque : <input type="checkbox"/> - Par virement : <input type="checkbox"/>
APE/NAF : 1071B	Siret :
	Réf. du déclarant :
Cachet et signature Avec la mention «Bon pour enregistrement»	EUR QUARTIER EUROPEEN Rond-Point Robert Schuman 6 1040 Bruxelles Belgique
Date :	

En signant la présente fiche d'enregistrement, je certifie l'exactitude des renseignements présentés ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance et accepter l'intégralité des conditions générales fournies au verso. Tout litige pouvant survenir dans l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générales de vente sera notifié exclusivement devant le tribunal de commerce de Bruxelles.

Les offres de partenariat

Le réseau Entreprise Europe propose deux bases de données gratuites et confidentielles pour les entreprises recherchant des partenaires en Europe : une base pour les partenariats commerciaux (recherche de fournisseurs, distributeurs, franchise, etc) et une base pour les partenariats technologiques et de R&D. Ci-dessous quelques exemples de profils récents présents sur ces bases.

Offres de partenariats technologiques

Réf. : 11 IT 56Z4 3MJD

Dispositif avancé pour le recyclage du verre des écrans cathodiques

Une PME italienne a développé une machine innovante pour séparer les éléments constitutifs des écrans à tube cathodique. Le système peut être équipé d'un module auxiliaire qui permet d'enlever les revêtements de surface des 2 types de verre utilisés dans les écrans cathodique de manière à permettre la réutilisation des verres. Commercialisant cette machine depuis 3 ans sur le marché italien, cette PME recherche à présent des partenaires commerciaux pour d'autres marchés.



Date limite : 05/09/2012

Réf. : 11 SE 67CC 3MBG

Production de matériau réfléchissant de forme incurvée ou irrégulière



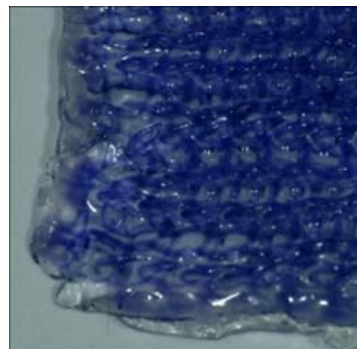
Une entreprise du Sud Est de la Suède a breveté un matériau multicouche pour la fabrication d'un matériau réfléchissant permettant de réaliser des pièces de forme incurvée ou irrégulière. La technologie a déjà été utilisée pour la fabrication de casques hautement réfléchissants. Son principal avantage est de permettre de réaliser des pièces hautement réfléchissantes de forme incurvée ou irrégulière se conformant mieux au corps humain. L'entreprise recherche des partenaires intéressés par des accords de licences ou de nouveaux développements.

Date limite : 11/08/2012

Réf. : 10 BE 0324 3IQT

Nouvelle famille de polymères souples biocompatibles biodégradables à propriétés amphiphiles destinés à des applications de médecine régénérative

Un centre de recherche académique belge a optimisé des polymères biocompatibles biodégradables destinés à des applications de médecine régénérative / construction de tissus. Leurs atouts en font des matériaux potentiellement adaptés à des applications de type tissus souples ou régénération osseuse, mais également dans d'autres domaines où le contrôle de la perméabilité aux gaz et des propriétés mécaniques des matériaux est important. L'équipe de recherche est ouverte à des coopérations techniques (tests, adaptation à des besoins spécifiques)



Date limite : 12/08/2012

Réf. : 11 BE 0213 3MEC

Procédés de pré-broyage et broyage de métaux

Une entreprise basée à Bruxelles, spécialisée dans l'achat et la revente de métaux ferreux et non-ferreux, cherche à aller plus loin en matière de traitement des déchets métalliques, de manière à pouvoir obtenir des broyats de métaux de taille adéquate pour permettre leur réutilisation en fonderies ou sites industriels. Cette entreprise recherche des dispositifs innovants de pré-broyage et de broyage de métaux.

Date limite : 21/08/2012

Réf. : 11 IL 80ER 3MIY

Technologie pour la fabrication de petits contenants cylindriques réalisés à l'aide d'un matériau plastique multicouche

Une entreprise israélienne recherche une technologie pour produire des boîtes cylindriques en matériau plastique transparent. Idéalement, ces boîtes devraient empêcher toute pénétration de l'oxygène et être composées d'un minimum de 4 couches de matériaux. Le volume de ces contenants sera de moins de 1 litre. La technologie recherchée peut être déjà développée ou au stade de laboratoire.

Date limite : 05/09/2012

Réf. : 11 SK 69CW 3MM6

Automatisation de mise sous emballage de produits alimentaires

Une entreprise slovaque fabriquant des fromages locaux recherche un dispositif d'emballage. Les fromages sont actuellement emballés manuellement dans des contenants en bois ou en aluminium pour préserver leurs caractéristiques. La technologie recherchée peut être déjà développée ou au stade du laboratoire.

Date limite : 13/12/2012

Offres de partenariats commerciaux

Réf. : 20110929022

Une entreprise allemande spécialisée dans la peinture recherche des sous-traitants notamment pour la fourniture de rideaux et draperie à des prix compétitifs et pour le travail soigné de ces rideaux (intissé, nylon, spandex, coton). L'entreprise voudrait coopérer avec une entreprise active dans la couture et éventuellement dans l'impression de motifs sur le produit. La commande est d'environ 1 million de pièces.

Réf.: 20111006019

Un développeur et producteur de compléments probiotiques recherche des partenaires dans le secteur médical, pharmaceutique et orthomoléculaire pour le commerce, la recherche et la production à l'échelle internationale. Le but est de développer une formule probiotique unique pour application spécifique et de vendre ce produit.

Réf. : 20111007007

Une entreprise turque produisant des tracteurs et des cabines de véhicules, des pièces métalliques pour engins agricoles ou véhicules commerciaux, bus et trains, des conteneurs en métal, etc propose ses services comme représentant ou distributeur ainsi que comme sous-traitant. L'entreprise travaille déjà avec des fabricants de véhicules commerciaux et d'engins agricoles allemands, français, suisses etc

Réf. : 20111011015

Une entreprise serbe leader dans la création et fabrication d'outils haute qualité pour l'industrie de l'emballage cherche des partenaires pour un joint-venture.

Réf. : 20111012003

Une grande entreprise britannique spécialisée dans la fabrication, le stockage et la distribution de nourriture réfrigérée, nourriture à température ambiante et jus de fruits recherche des entreprises souhaitant accéder au marché britannique et irlandais. L'entreprise propose en particulier à ses partenaires l'opportunité d'une coopération notamment en leur donnant accès à sa base de données clients ainsi qu'accès à ses capacités de distribution et logistique pour les produits à température ambiante et réfrigérée.

Réf. : 20111012001

Une microentreprise slovaque spécialisée dans l'import-export recherche des entreprises souhaitant placer leurs produits sur le marché slovaque, tchèque ou polonais et propose ses services d'intermédiaire commercial.

Offres de partenariats, projets de R&D

Ref: 11 TR 99PB 3LW0

Projet Eureka – Mise au point de tuyaux thermoplastiques hautes performances utilisant la méthode d'orientation biaxiale

Une entreprise turque expérimentée spécialisée dans le développement de technologies pour pipelines, production et gestion d'énergie, matériaux avancés, transport de fluides, modélisation et analyse informatique, prépare une proposition de projet Eureka. Ce projet vise à développer des tuyaux plastiques hautes performances utilisant la méthode d'orientation biaxiale. L'entreprise recherche des PME, universités ou structures de recherche souhaitant participer à ce projet.

Date limite : 10/08/2012

Ref: 11 HU 5010 3MVD

Projet FP 7 : e-Apna – Dispositif de suivi à domicile de l'apnée du sommeil à l'aide de technologies sans-fil et d'intelligence artificielle

Un centre de recherche hongrois qui veut déposer une proposition de projet dans le cadre de l'appel FP7 « Recherche pour le compte de PME » (FP7 – SME – 2012), souhaite identifier des partenaires pour le développement d'un système non-intrusif de diagnostic de l'apnée du sommeil. Le système utilisera des technologies sans-fil et de nouveaux capteurs pour suivre l'apnée du sommeil. Des PME travaillant dans le domaine de la fabrication et de la commercialisation de dispositifs électro-médicaux sont plus particulièrement recherchées.

Date limite : 20/11/2011

Ref: 11 NL 60FI 3MRL

Projet FP7 – Biomatériaux pour l'amélioration des performances d'implants médicaux

Une université néerlandaise souhaite déposer une proposition de projet dans le cadre de l'appel FP7-NMP.2012.2.2-1. L'objectif de ce projet est de développer un ou plusieurs biomatériaux fonctionnels pour l'amélioration de la biocompatibilité et de la tenue dans le temps d'implants dégradables et non-dégradables. Cette université recherche un partenaire spécialisé en réglementations pour bon passage des biomatériaux en production et utilisation clinique.

Date limite : 08/11/2011

Si vous êtes intéressé par l'une de ces annonces, contactez-nous :

Offres de partenariats technologiques et R&D :

Ludovic FERAUD ou Sébastien CARPENTIER

Chambre de Commerce et d'Industrie de Région:

03 20 63 68 00, l.feraud@nordpasdecals.cci.fr

s.carpentier@nordpasdecals.cci.fr

Offres de partenariats commerciaux :

Violaine BAUDIN

CCI International

03 59 56 22 33

v.baudin@cci-international.net

Agenda

Retrouvez le réseau Entreprise Europe dans les événements suivants :

En Nord-Pas de Calais :

INNOV'EMBRE 2011

Lille – 24 novembre 2011

Dans le cadre de l'initiative SME Week, la CCI de région Nord – Pas de Calais organise la quatrième édition des Innov'embre, manifestation permettant aux entreprises de découvrir les compétences de centres de recherche du Nord – Pas de Calais et d'autres régions européennes pour faire aboutir leurs projets de développement.

<http://www.innovembre.com/>

Café de l'Europe : La TVA intracommunautaire

Valenciennes - 17 novembre 2011

Au programme de cette réunion d'information, un rappel des règles fiscales applicables aux opérations intracommunautaires (échanges de biens et de services) ainsi qu'une sensibilisation aux risques liés à ces opérations et aux pièges à éviter (identification à la TVA à l'étranger, territorialité de l'impôt, stockage des marchandises ou sous-traitance à l'étranger...).

Café de l'Europe : La libre prestation de services dans l'UE

Feignies – 1^{er} décembre 2011

Cette réunion d'information portera sur les aspects fiscaux et sociaux liés aux échanges de services au sein de l'UE (TVA intracommunautaire, déclaration européenne de services, informations à transmettre lors d'un détachement à l'étranger, loi régissant le contrat de travail, règles minimales de droit social à respecter...).

En Europe :

MIDEST 2011

Paris, France – 15-18 novembre 2011

Durant le salon MIDEST, le réseau Entreprise Europe vous offre l'opportunité de nouer de nouveaux partenariats de sous-traitance dans le cadre d'une vaste convention d'affaires organisée avec ses partenaires de B2fair.

<http://www.b2fair.com/midest2011/>

POLLUTEC 2011

Paris – 30 novembre & 1^{er} décembre 2011

A l'occasion du salon POLLUTEC, le réseau Entreprise Europe propose aux PME une convention d'affaires pour leur permettre de nouer de nouvelles coopérations commerciales et techniques sur les grandes thématiques environnementales (énergie, déchets, développement durable et optimisation des ressources, traitement des polluants, ..).

<http://pollutec2011.b2b-match.com>

New materials & material technologies

Bratislava, Slovaquie – 21.11.2011

Durant le salon INNOVMAT, une bourse d'opportunités commerciales & technologique sur les matériaux permettra à des entreprises et laboratoires de rencontrer des homologues d'Europe centrale.

<http://www.b2match.eu/newmaterials/pages/home>

OLEO

Izmir, Turquie – 2.12.2011

Une convention d'affaires sur les surfactants et les produits de nettoyage (savons, détergents...), dans le cadre de l'année de la chimie, se tiendra en marge du symposium international OLEO.

<http://b2b.ebicege.org.tr/oleo2011/>

Bulletin d'inscription à un Café de l'Europe :

Madame, Monsieur.....

Fonction.....

Société..... Activité.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tél.....

E-Mail.....

Participera au Café de l'Europe du à (ville).....

(petit-déjeuner débat avec café, viennoiserie et jus de fruits) et joint un chèque de 20€.

Signature et cachet commercial

Merci de retourner par courrier ce bulletin d'inscription accompagné de votre chèque à l'ordre de CCI de Région Nord-Pas de Calais à :

CCI International
Guillaume LELARD
299, Bd de Leeds - 59777 EURALILLE

Pour tous renseignements, contactez :

Guillaume LELARD, 03 59 56 22 69, g.lelard@cci-international.net

Vos contacts Entreprise Europe en Nord-Pas de Calais :

<p>CCI International, Pôle juridique et réglementaire :</p>	<p>CCI de Région Nord-Pas de Calais, Direction Régionale Développement Entreprises et Territoires :</p>
<p>Marques, dessins, modèles : Patrick BRIERE, directeur 03 59 56 22 68 p.briere@cci-international.net</p>	<p>Partenariats technologiques, propriété intellectuelle, programmes européens de R&D, brevets :</p>
<p>Contrats internationaux (CGV, contrats de distribution, réglementation douanière...): Marie-Luce DIXON 03 59 56 22 32 ml.dixon@cci-international.net</p>	<p>Sébastien CARPENTIER 03 20 63 68 00 s.carpentier@nordpasdecalsais.cci.fr</p> <p>Ludovic FERAUD 03 20 63 68 00 l.feraud@nordpasdecalsais.cci.fr</p>
<p>Réglementation communautaire (TVA intracommunautaire, REACH, marquage CE...): Guillaume LELARD 03 59 56 22 69 g.lelard@cci-international.net</p>	
<p>Recherche de partenaires commerciaux : Violaine BAUDIN 03 59 56 22 33 v.baudin@cci-international.net</p>	